



LES GRANDES QUESTIONS DU DROIT

Marie-Anne FRISON-ROCHE

Professeur des Universités, Sciences-po

mafr@mafr.fr

www.mafr.fr

Le e.cours : instrument pédagogique qui permet aux élèves de retravailler le cours en profondeur dans les trois semaines qui suivent le cours en amphithéâtre.

Accessible sur le portail de Sciences-po, dans la rubrique e.cours



Les ouvrages que l'on gagne à lire :

-Carbonnier, Jean, *Droit et passion du droit sous la Vième République*, coll. « Forum », Flammarion, reprint, 2006,

-Perelman, Chaïm, *Logique juridique : nouvelle rhétorique*, 1978, reprint, Dalloz, 1999,

-Suppiot, Alain, *L'esprit de Philadelphie, Les droits sociaux contre le marché total*, Seuil 2010.



STRUCTURE DU COURS

✓ *Prolégomènes (3 cours)*

Plusieurs voies pour appréhender le droit

Le droit comme des couples de contraires

✓ *Les sources du droit (3 cours)*

✓ *Les espaces du droit (2 cours)*

✓ *Le juge (2 cours)*

✓ *La personne (2 cours)*



Comment s'y retrouver dans un droit pléthorique, problématique et internationalisé

- ✓ *Les Grands arrêts de la jurisprudence administrative*
- ✓ *Les Grandes décisions du Conseil constitutionnel*
- ✓ *Les Grands arrêts de la jurisprudence civile*
- ✓ *Les sites français et internationaux : legifrance.fr*



Comment s'y retrouver dans un droit pléthorique, problématique et internationalisé

- ✓ Cabrillac, Rémy, *Introduction générale au droit*, coll. « Cours Dalloz », Dalloz, 2009.
- ✓ Fabre-Magnan, Muriel, *Introduction générale au droit*, coll. Licence, PUF, 2009,
- ✓ Jestaz, Philippe, *Le droit*, coll. Connaissance du droit, Dalloz, 2010,
- ✓ Terré, François, *Introduction générale au droit*, coll. « Précis Dalloz », Dalloz, 2009.
- ✓ *Vocabulaire juridique*, Cornu, Gérard, Quadrige, 2007.



PROLEGOMENES :

Prima Facie : Les couples de contraires

- Le pluralisme des voies pour appréhender le droit
- Les couples de contraires
- Leur articulation dialectique



Le pluralisme des voies pour appréhender le droit

- La méthode française d'assimilation des règles et de leur interaction : Dans un système posé par avance, l'apogée du Code civil en 1804 ;
- La méthode anglo-nord américaine d'apprentissage des solutions et de leur accumulation: la *common Law*;
- La maîtrise du droit n'est plus la maîtrise des réponses (droit savant) mais la maîtrise des questions (droit d'innovation).



Les couples de contraires (explicitation)

- ✓ Le droit est classement et construction d'un système. Problème de la diversité des systèmes (*civil Law* et *common Law*)
- ✓ Le droit est la production d'une histoire (droit vivant).
- ✓ Retour rapide sur l'histoire du droit français
- ✓ Réaction du Tribunal constitutionnel allemand, Décision du 30 Juin 2009 relative au Traité de Lisbonne.



Les couples de contraires (explicitation)

✓ Implication : Enracinement culturel et difficultés à produire des systèmes unifiés

difficultés de construire l'Europe,

difficultés de construire un droit global dans une économie libéralisée : Domination d'un seul droit, harmonisation des droits, compatibilité des droits.

✓ Le droit est innovation et contient tout ce qui l'a précédé.

Georges Ripert : « Tout juriste est un conservateur »



L'articulation dialectique des contraires

✓ Le droit est en perpétuel mouvement, comme la société qu'il régit et par laquelle il est régi.

✓ Le droit est en révolution permanente :

illusion de la loi gravée dans le marbre

Ex de la dualité des ordres de juridictions et de l'apparition des AAI

Ex : Le droit de propriété du Code civil de 1804 et l'apparition de la fiducie par la loi du 19 fév. 2007 et l'article 2011 du Code civil.

illusion de la feuille blanche et de l'encre définitivement sèche



PREMIER COUPLE DE CONTRAIRES : LE DROIT ET CE QUI N'EST PAS LE DROIT

- ✓ La structure reconnaissable du droit
- ✓ L'hypothèse du « non-droit »
- ✓ L'hypothèse de « l'anti-droit »



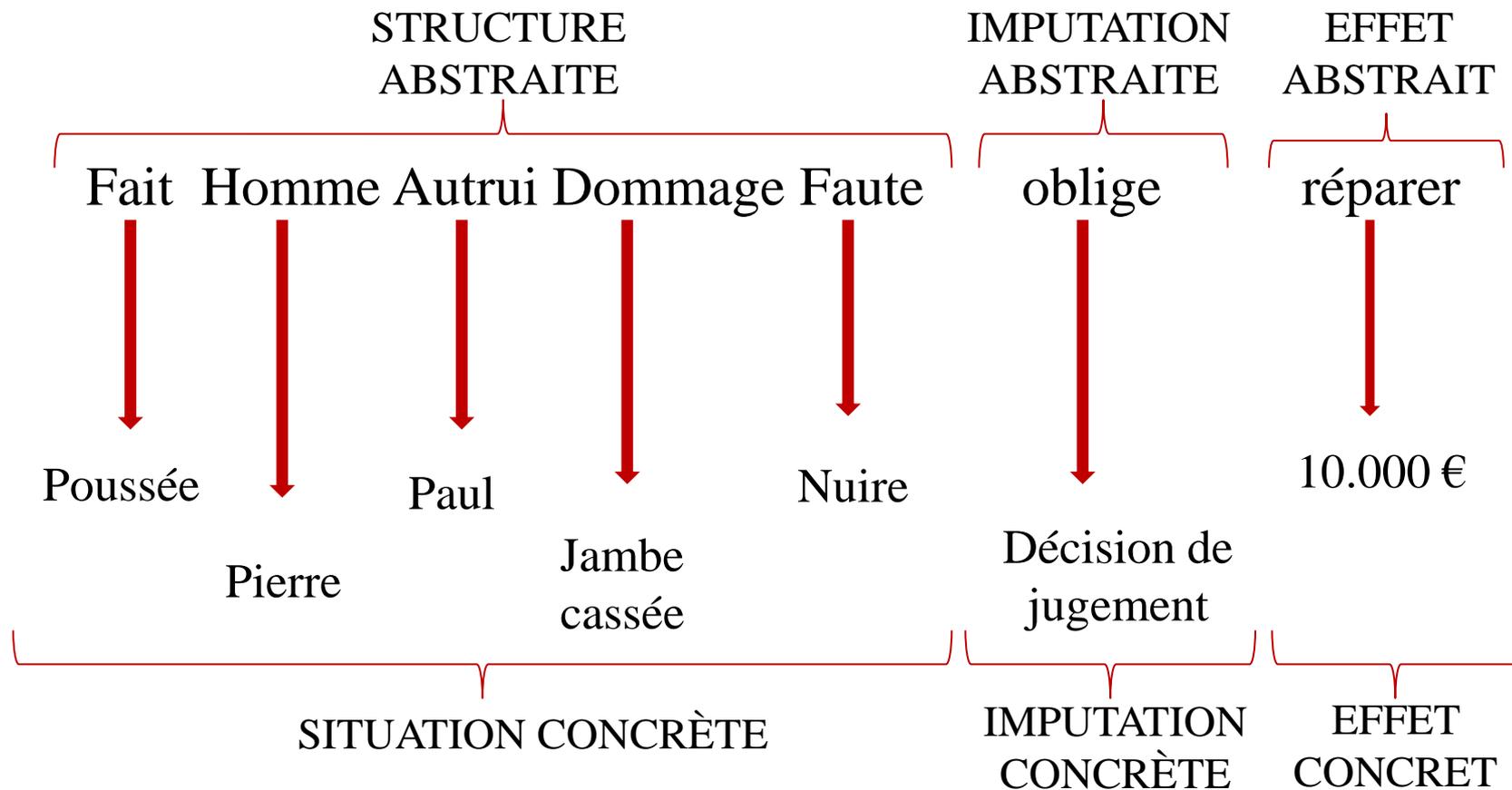
La structure reconnaissable du droit

- ✓ Conception formaliste et structurelle du droit :
Faits abstraits et imputation d'un effet juridique

L'article 1382 du Code civil: « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer ».



La structure reconnaissable du droit



La structure reconnaissable du droit

✓ Conception souple et *a posteriori* : la contestabilité d'une situation devant un juge :

Ex de la politesse, dire bonjour ou non

Ex de la relation parentale, donner la fessée, proposition de loi visant à l'interdire.



L'hypothèse du « non-droit »

✓ La démonstration du Doyen Jean Carbonnier : La nuit comme espace de non droit.

✓ La question du cercle de famille et de la vie privée : le non droit est-il protection des libertés et/ou validation de l'usage de la force ?

Principe de la liberté et exception de l'intrusion.

✓ Les règles du jeu en sport : Ass plén 29 juin 2007 sur les conséquences de l'effondrement de la mêlée en rugby.

